

*Questions orales***LA CHARTE SOCIALE**

Nous déplorons tous la situation des banques d'aliments. Cependant, je pense que de façon réaliste, tout le monde admet que même si nous travaillons à corriger la situation, il faut quand même un certain temps. Cette situation n'existe pas seulement aujourd'hui, mais elle existait, je pense, à l'époque où mon ami était au pouvoir.

Mais j'ai dit en anglais, et je le répète en français, que tous les Canadiens, monsieur le Président, doivent être heureux aujourd'hui de reconnaître le travail fait par le premier ministre du Canada au Sommet, l'an dernier, à New York. Et l'engagement qu'il a pris de signer la convention sur le droit des enfants se réalisera cet après-midi. J'espère que tous les députés de la Chambre vont le reconnaître, monsieur le Président.

* * *

[Traduction]

LA PAUVRETÉ

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

La lutte qu'il faut mener maintenant pour s'assurer les choses essentielles à la vie comme la nourriture et le logement a des effets dévastateurs pour les Canadiens du Nord.

Les habitants du Nord sont en effet maintenant forcés de compter sur les banques alimentaires, et on voit dans les écoles des enfants partager leur déjeuner avec leurs camarades qui viennent à l'école le ventre vide.

Qu'est-ce que le ministre est prêt à faire pour remédier à des conditions de pauvreté tellement cruelles au Canada que des gens errent sans abri et le ventre creux par moins 47o C?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, cette question me paraît être à peu près la même que celle à laquelle j'ai déjà répondu.

Je le répète encore une fois, nous sommes très sensibles au problème de la pauvreté, surtout dans le cas des enfants et des gens que représente la députée. Je sais très bien que, pour un enfant pauvre au Canada, on en trouve deux chez les autochtones.

Je le sais et je le reconnaiss volontiers. Dans la stratégie que je proposerai, je mettrai spécialement l'accent sur les autochtones et le problème de la pauvreté chez les enfants.

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

La Communauté européenne a adopté hier une charte des droits sociaux. Le premier ministre cite souvent la Communauté européenne en exemple quant à la direction dans laquelle le monde s'engage.

Reconnaitra-t-il maintenant que le temps est venu pour le Canada d'adopter sa charte sociale, de définir les principes et les valeurs que nous partageons et de protéger les institutions ainsi que les programmes qui reflètent ces principes et ces valeurs?

• (1440)

S'engagera-t-il aujourd'hui à aborder la question d'une charte sociale avec les premiers ministres provinciaux lors des négociations constitutionnelles à venir?

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, la question a été soulevée en termes très généraux par le premier ministre de la province d'Ontario. Je peux m'arranger pour que la députée en discute avec le premier ministre de l'Ontario si elle le jugeait utile.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Eh bien! je ne le ferai pas si on ne le souhaite pas.

Ce qu'il nous faudrait maintenant, c'est une proposition assez détaillée de la part de ces provinces et d'autres groupes qui s'intéressent à une charte des droits sociaux. Il serait utile qu'elles soumettent une proposition précise au comité mixte spécial afin qu'il puisse l'examiner pour faire ensuite des recommandations à ce sujet à la Chambre et au pays.

* * *

LES DROITS DE L'ENFANT

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. En adhérant aujourd'hui à la Déclaration des droits de l'enfant des Nations Unies, le premier ministre a accepté le principe selon lequel «il faut accorder une grande priorité aux besoins essentiels des enfants dans l'attribution des ressources en période de disette comme en période d'abondance».